

VILLAB'ÉCHO



JE SUIS CHARLIE



P. 12

La révision du PLU est lancée



P. 16

Nos impôts locaux



Rétrospective 2014

P. 8 à 11



P. 22

Les associations de Parents d'Elèves





1 sandwich

1€*

pour l'achat d'un
Maxi Best Of™
au choix



Jusqu'au 30 avril 2015

Offre non cumulable avec d'autres promotions, valable uniquement sur remise de ce coupon dans la limite d'une offre par jour et par encasement à la date indiquée, dans votre restaurant McDonald's de Villabé, Nouvelle Zone Commerciale.



* Big Mac, Royal Deluxe, Royal Bacon, Royal Cheese, Chicken McNuggets 6Pcs ou Filet-O-Fish

McDonald's **Villabé**
N^{le} Zone Commerciale
(en face de Carrefour)
Ouvert 7/7 de 9h à 23h

« Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière »



Création : ALM&G&S&S&S&S - www.almgps.com - 0110101010



J.S.L. MARQUES

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE

Entretien de chaudières - Ramonage - Dépannage - Carrelage SDB
Contrats de maintenance chaudières gaz & fioul

Tél : 09 51 52 28 04 - Port. : 06 18 31 21 30

Johnny MARQUES, plombier chauffagiste Artisan
14, rue aux brunets - 91100 Villabé - Mail : jsmarques@yahoo.fr



SIANODECO



- Peintre intérieur & extérieur
- Revêtements sols & murs
- Intervention suite dégât des eaux

Tél. : 01 64 97 65 17
sianodeco@gmail.com
14, rue Andromède - 91100 Villabé

DEVIS GRATUIT

Port. 06 99 44 44 83

P. 4/5 AGIR

Une complémentaire santé pour tous les Villabéens

Retour sur la semaine Bleue

Ouverture du CCAS

P. 6/7 VIVRE

Retour en images

P. 8/11 VIVRE

Rétrospective 2014

P. 12/13 AGIR

Plan Local d'Urbanisme

P.14/15 DÉCOUVRIR

Hommage à Mme RIGAULT

P.16/17 GÉRER

Contexte budgétaire & impôts locaux à Villabé

P.18/19 VIVRE

Des activités de 3 à 11 ans

Vacances de la Toussaint

Téléthon 2014

Permis Citoyen

Mon premier dico !

Noël sur la banquise

Classes transplantées dans les Vosges

P. 20/21 VIVRE

Nos élèves au SIREDOM

Chenilles processionnaires

Test de Circulation

Projet d'Aménagement des Coudras

Villabé est Charlie

Les associations de Parents d'Élèves à Villabé

De 1914 à 2014... un 11 novembre

P.24 SE DIVERTIR

Manifestions culturelles et autres

P.24/25 POLITIQUE

Groupes Politiques



Karl Dirat

Maire de Villabé

Vice Président de la CAECE

Vice Président du SIARCE

Édito

Mes chers concitoyens,

Je souhaite à chacun de vous une très belle année 2015.

L'année 2014 a été riche de changements. La nouvelle équipe municipale que vous avez choisie en mars parce qu'elle était porteuse d'un nouvel élan et animée par le dynamisme que, maintenant, vous lui connaissez, a déjà mis en œuvre une partie du programme qui vous a séduit :

La sécurité a été renforcée par la constitution des équipes de voisins vigilants, dispositif pérenne et déjà efficace qui rassemble les citoyens autour de valeurs d'attention réciproque et solidaire.

La baisse des dotations de l'État grève drastiquement notre budget, et, conjuguée à la situation d'endettement où nous avons trouvé notre commune, nous contraint à la nécessaire rigueur dans la gestion des finances.

Cette gestion stricte ne nous fait pas oublier le quotidien des plus démunis d'entre nous. Dans cet esprit, nous avons initié une enquête pour la création d'une mutuelle municipale et œuvrons activement à l'ouverture d'un cabinet médical en centre-ville.

Depuis mars dernier, vous êtes nombreux à avoir salué l'énergie et l'inventivité déployées par nos équipes pour faire revivre nos fêtes, événements populaires et cérémonies officielles en cœur de ville.

Notre site internet rénové, la page Facebook où vous êtes nombreux à interagir vous tiennent régulièrement informés de la vie bouillonnante de la Commune.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les nombreuses illustrations de nos mises en œuvre et réalisations. Avec l'ensemble de l'équipe énergique qui m'entoure : les Adjointes au Maire, les Conseillers Municipaux, et les personnels communaux, nous travaillons jour après jour pour vous, avec vous et dans la volonté de rendre demain meilleur.

Cette volonté se trouve décuplée par notre élan solidaire et unanime face aux récents actes de terrorisme abjects perpétrés par des barbares.

Liberté, Égalité et Fraternité, nous rassemblent plus que jamais en ces heures sombres.

Je suis Charlie.

Très cordialement, **Karl Dirat**
Villabé, le 17 janvier 2015

Directeur de la publication : Karl Dirat

Rédacteur en chef : Delphine Bonifas-Vanderplancke

Rédaction : Service Communication Mairie de Villabé

Mise en page et graphisme des pages de publicités :

Alonegraphic. - Pascal Brenier, 06 99 420 440

info@alonegraphic.fr / www.alonegraphic.fr

Photos : Service Communication Mairie de Villabé

Imprimerie : Planète Impression

Publicité : Philippe Lachkar, 06 11 68 82 52

ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr

Une complémentaire santé pour tous les Villabéens

Anissa LEROY
Adjointe au Maire chargée
des affaires sociales et du CCAS



Le nombre de Français non couverts par une complémentaire santé ne cesse d'augmenter sous l'effet de la crise, sans compter les Français ayant une couverture minimale et dont plus de 55% ont repoussé, voire renoncé, à des soins en 2013.

Parmi eux, les jeunes, les familles monoparentales, les seniors et les plus modestes sont en première ligne. **La pauvreté concerne aujourd'hui 8,5 millions de personnes, soit 13,9% de la population.**



C'est la raison pour laquelle le CCAS a mis en place une étude depuis octobre dernier, en invitant tous les Villabéens et Villabéennes à y répondre afin qu'elle reflète au mieux la situation et les difficultés rencontrées. Aujourd'hui 120 personnes sont intéressées par ce projet. Si vous n'avez pas encore répondu au questionnaire, il n'est pas trop tard. Vous pouvez toujours nous le retourner ou le retirer auprès du CCAS. Plus nous serons nombreux, plus les offres pourront être intéressantes !

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 01 69 11 19 73 ou par mail à ccas@mairie-villabe.fr

Retour sur la Semaine Bleue du 13 au 18 octobre 2014



Partage, écoute, découverte, ce sont ces mots qui ont été véhiculés au travers des manifestations qui se sont déroulées tout au long de ce temps fort de la semaine bleue 2014. Plus de 550 seniors villabéens ont participé aux activités proposées.

Le programme riche de la semaine a visiblement séduit l'ensemble des participants. Les activités ont débuté le lundi avec un spectacle/conférence sur les pouvoirs « parastressants » du rire animé par Alice Docteur Es Rigologie. Le mardi 13 octobre, c'est autour des Lacs de Viry-Châtillon sous un soleil radieux que le CCAS en partenariat avec la Longue Marche emmenait nos seniors pour une marche dans ce lieu classé Espaces Naturels Sensibles.

Eclats de rire et détente, pour un mercredi cinéma avec le film « Qu'est ce que j'ai fait au bon dieu » suivi d'un goûter.

Jeudi 16 octobre, dans la matinée, deux sympathiques professionnels de santé accueillaient nos seniors à la Villa pour la vaccination anti grippale. Pour 15 privilégiés inscrits et courageux, le CCAS proposait le vendredi 17 octobre un départ à 3h50 du matin pour la visite des halles de Rungis suivi d'un petit déjeuner du terroir.

La semaine Bleue 2014 à Villabé s'est achevée le samedi avec le traditionnel repas offert à tous les seniors de la commune. Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer en raison de problèmes de santé, des plateaux repas ont été livrés par les élus.

Félicitations à l'ensemble du CCAS pour cette belle semaine et merci à l'ensemble des participants pour tous ces bons moments passés durant ces 6 jours.



Ouverture de nouveaux locaux pour le CCAS

Les nouveaux locaux du CCAS ouvriront leurs portes au public à compter du 20 janvier 2015 selon les horaires suivants :

Les mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 11h30
Les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Pour plus de renseignements et/ou pour prendre un rendez-vous vous pouvez contacter le CCAS au 01 69 11 19 73 ou par mail à ccas@mairie-villabe.fr

PERMANENCES CRESUS

À compter de janvier 2015, les permanences se dérouleront les 2^{èmes} mercredis de chaque mois de 14h à 17h, dans les nouveaux locaux du CCAS – pas de permanence en juillet et août.



REPAS LIVRÉS À DOMICILE

Le conseil d'administration du CCAS a décidé, lors de la séance du 10 décembre dernier, de maintenir le tarif de l'année 2014, soit 3,20 € le repas, week-end compris.



DISPOSITIF ESSONNE TÉLÉASSISTANCE

Partenaire de la vie quotidienne des Essonniens, le Conseil Général a mis en place un dispositif de téléassistance qui permet de vivre chez soi en toute sérénité. Le Conseil Général met à leur disposition un service d'écoute et d'assistance disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes fragilisées, à leur domicile.

En quoi consiste la prestation ?

Un terminal de téléassistance installé au domicile, muni d'un émetteur portatif, permet, à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une centrale d'écoute qui apporte aide et réconfort.

Comment bénéficier du service ?

Vous devez déposer une demande auprès du Centre communal d'action sociale. Cout mensuel : 3 € (paiement au trimestre sur facture)

Pour le premier semestre 2015, le CCAS vous propose :

- Thé dansant (le 15 février 2015)
- Visite du cimetière du Père Lachaise (9 Avril 2015)...

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le personnel du CCAS au 01 69 11 19 73 ou par mail à ccas@mairie-villabe.fr

Retour en images



**Réunion publique pour les usagers du RER D
le 7 octobre 2014**

Une réunion d'échanges et de débats au cours de laquelle de nombreux Villabéens ont pu exprimer leur quotidien d'usager du RER D et leurs craintes sur l'avenir de la branche Corbeil-Villabé.



La Semaine Bleue • Du 13 au 18 octobre 2014
Durant cette semaine, le CCAS a proposé aux seniors de notre commune de nombreuses activités.



L'Avare • 7 novembre 2014
Un Avare dépoussiéré
à l'Espace culturel La Villa.



Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

**Exposition
« L'Art des Tranchées »
Du 11 au 15
novembre 2014
Espace culturel La Villa**



11 novembre 2014 • Espace culturel La Villa
Dîner de Poilus et spectacle
« Le Petit Cabaret des Gueules Cassées »



**Beujolais Nouveau
21 novembre 2014
place Roland Vincent**

Pour la première fois, tous les Villabéens étaient invités à se retrouver place Roland Vincent pour fêter tous ensemble le Beujolais Nouveau. L'ensemble des participants était ravi de ce véritable moment de convivialité et de partage.





Concert de Fado • 29 novembre 2014
Espace culturel La Villa

Organisé par la CAECE et le réseau des médiathèques, ce concert a fait voyager pendant plus de 2 heures les spectateurs présents, dans le quartier de l'Alfama de Lisbonne au Portugal.



Remise des dictionnaires aux élèves de CE1
Les 2 et 7 décembre 2014



Téléthon 2014 • Les 5 et 6 décembre 2014

Merci pour votre générosité. Merci pour votre mobilisation durant tout le week-end pour faire avancer la recherche.

Au total, la commune de Villabé a donné à l'AFM un chèque de 7250€. Bravo à l'ensemble des bénévoles emmené par Roger Fortivesi, aux associations et au Conseil Municipal des Enfants qui participait pour la première fois à ce grand moment de solidarité et de générosité.



Marché de Noël • Les 6 et 7 décembre 2014

Animations pour enfants, choix varié avec une cinquantaine d'exposants, le marché de Noël a transporté les visiteurs dans un monde de magie, de divertissement et de convivialité. Un embarquement immédiat pour les fêtes de fin d'année.



Spectacle Gilgamesh • 16 décembre 2014

Le Collège Rosa Parks nous a accueillis pour la nouvelle création de la Cie Atelier de l'Orage : un Gilgamesh remis au goût du jour !



Les 12 et 19 décembre 2014

2 réunions d'information aux riverains des Coudras et du Val Luisant sur les projets de construction de logements sociaux.



Noël Solidaire • 17 décembre 2014

Organisé par le CCAS, en partenariat avec la DDT, les enfants des familles inscrites au CCAS ont reçu du Père Noël un cadeau et ont assisté à un spectacle de cirque.

Rétrospective de l'année 2014 : Des moments de convivialité et de partage



28 avril 2014
Fête des Plantes



30 mai au 1er juin 2014
Villabé en Fête



7 juin 2014
Tremplin Jeunes Talents



21 juin 2014
Feux de la St Jean



21 juin 2014
Fête de la Musique



6 septembre 2014
Forum des Associations



13 septembre 2014
Les Décaféinés : dépression musicale



Du 19 au 21 septembre 2014
Fête du Sport



Du 28 sept. au 5 octobre 2014
Le Cirque de Paris s'installe à Villabé



5 octobre 2014
Vide grenier



Du 10 au 17 octobre 2014
La Semaine Bleue



11 novembre 2014
le Petit Cabaret des Gueules Cassées



21 novembre 2014
Beaujolais Nouveau



29 novembre 2014
Concert de Fado



Les 6 et 7 décembre 2014
Marché de Noël



16 décembre 2014
Gilgamesh

Rétrospective de l'année 2014 : Des moments forts et importants



5 avril 2014
Installation de la nouvelle équipe municipale



8 mai 2014
Cérémonie commémorative



2 juillet 2014
Signature du protocole "Voisins Vigilants"



5 juillet 2014
Fin de mandat du second CME



14 juillet 2014
Bal et feu d'artifices



1^{er} août 2014
Centenaire de l'ordre de mobilisation générale



10 octobre 2014
Installation du nouveau CME



11 novembre 2014
Cérémonie commémorative



Du 11 au 15 novembre 2014
Expo "l'Art des Tranchées"



13 novembre 2014
Remise des médailles du travail



15 novembre 2014
Accueil des nouveaux arrivants



5 et 6 décembre 2014
Téléthon



6 décembre 2014
Inauguration du Conservatoire de musique Yves HENRY



Les 2 et 7 décembre 2014
Remise des dictionnaires aux élèves de CE1 des 2 groupes



17 décembre 2014
Noël solidaire

Rétrospective de l'année 2014 : Des moments d'écoute et d'informations



17 mai 2014
Protégeons le Cirque
de l'Essonne



3 juin 2014
1^{ère} réunion d'informations sur
le projet Voisins Vigilants



6 juin 2014
Rencontre avec tous les
acteurs économiques



25 juin 2014
Réunion publique sur le
plan de circulation



23 septembre 2014
Matinales de l'Emploi



30 septembre 2014
Réunion Création d'Entreprises



7 octobre 2014
Réunion publique sur le RER D
avec l'association SADUR



Du 23 au 25 octobre 2014
Expo " les Forces Armées
s'invitent à Villabé "



25 novembre 2014
Causerie scientifique



26 novembre 2014
Réunion publique sur la loi MAP-
TAM : fusion des agglomérations



12 décembre 2014
Réunion de concertation avec
les riverains des Coudras



19 décembre 2014
Réunion de concertation avec
les riverains du Val Luisant

*Convivialité, partage, rire, émotion, écoute et dialogue...
des moments à reproduire plus forts et plus riches encore en 2015 !*

Plan Local d'Urbanisme

Patrick LEROY
Conseiller Délégué
à l'aménagement urbain



La révision du PLU est lancée

Par délibération en date du 20 juin 2014, le conseil municipal a décidé de lancer la révision du Plan Local d'Urbanisme de Villabé. Cette démarche est rendue nécessaire pour deux raisons majeures :

- D'une part, réexaminer le projet communal et l'adapter aux nouveaux objectifs de l'équipe municipale ;
- D'autre part, prendre en compte les évolutions importantes du contexte juridique, en urbanisme et en environnement.

Aussi, le conseil municipal a précisé les objectifs suivants :

- Adapter le projet communal ou P.A.D.D. pour inscrire des réflexions et projets, visant notamment la diversification de l'habitat, des activités économiques et l'amélioration des circulations,
- Prendre en compte les nouvelles dispositions juridiques issues des Lois GRENELLE et A.L.U.R.,
- Prendre en compte les obligations renforcées en matière de logements et de mixité résidentielle.

Une démarche concertée

Tout au long des études, vous serez informés, sollicités et appelés à vous exprimer sur le projet de PLU : nous partagerons régulièrement le fruit de ces réflexions et propositions.

Dès à présent, un registre d'observations est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour formuler vos observations et requêtes.

Par ailleurs, nous organiserons des étapes d'échanges à travers des expositions, des réunions publiques lors des temps forts de la procédure.

Enfin, l'équipe municipale se tient à votre disposition lors de permanences ou de rendez-vous.

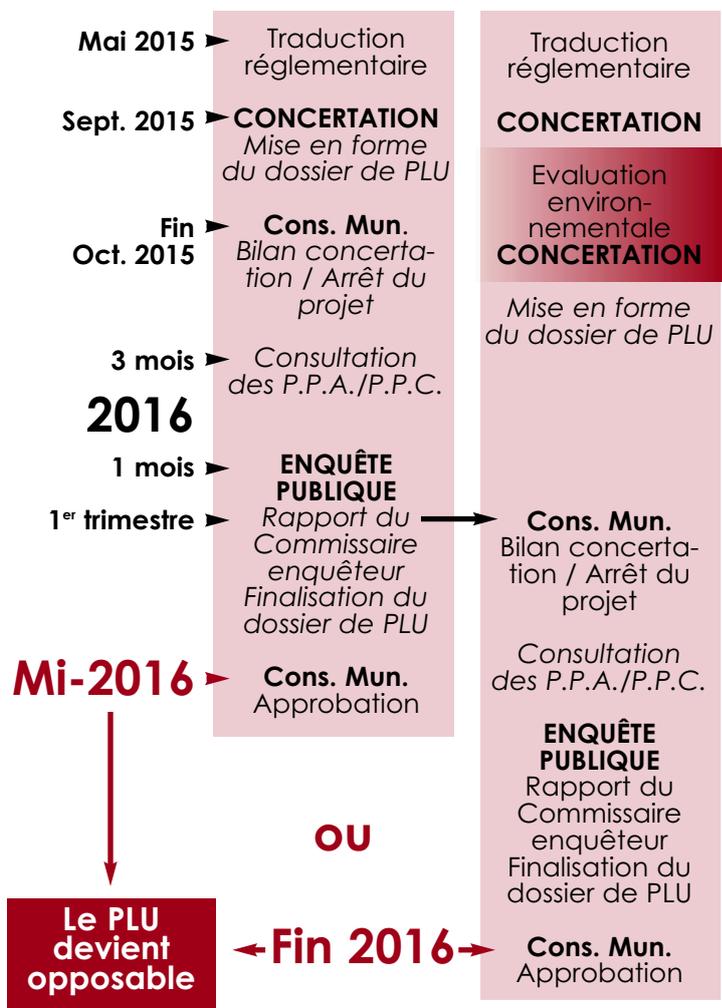
N'hésitez pas à vous exprimer sur ce projet qui engage l'avenir de la commune de Villabé sur le forum du site de la mairie.

LES GRANDES ÉTAPES



Saisine de la DRIEE : Est-il nécessaire de réaliser une évaluation environnementale du projet ?

NON ou OUI



A.L.U.R. : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
P.A.D.D. : Plan d'Action Développement Durable
D.R.I.E.E. : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
P.P.A. : Personnes Publiques Associées
P.P.C. : Personnes Publiques Consultées



Les enjeux et objectifs du nouveau PLU

1. FAIRE ÉVOLUER LE PROJET COMMUNAL POUR ...

- **PREVOIR** l'aménagement de nouveaux secteurs dans le cadre d'opérations de qualité (Les Coudras) et d'un ECOQUARTIER (zone des Bords de l'Essonne).
- **PREVOIR** les possibilités de la mixité de logements et étudier le potentiel de réalisation de logements sociaux, imposés par l'Etat (25% des résidences principales à l'horizon 2025).
- **RENFORCER** les actions en faveur du maintien de l'activité économique et du développement des emplois (activités locales et commerce de proximité, accessibilité de la zone commerciale Nord).
- **RECHERCHER ET PROMOUVOIR** les solutions de desserte et de liaisons afin d'améliorer les conditions de circulation sur le territoire et en particulier dans le village (aménagement de la rue de la Vieille Côte, fluidité de l'entrée de ville devant le collège, liaisons vallée de l'Essonne et A6, accès Petite Nacelle et Moulin Galant, etc.).

Réaliser une étude de faisabilité de contournement à partir du rond-point du Requin vers l'avenue de la Gare

Réaliser une opération de logements diversifiés répondant aux besoins et obligations de mixité sociale

Définir et valoriser en concertation avec la commune de Lisses une zone d'activités

Poursuivre et finaliser le développement économique des Bateaux

Redéfinir un espace résidentiel « écodurable »

Désenclaver la zone commerciale et valoriser la vitrine sur l'A6

Préserver l'organisation du tissu urbain et le caractère de village

Valoriser et aménager l'espace de l'ancienne papeterie

Inscrire la réalisation d'un nouveau quartier dans une démarche ECO-QUARTIER

Valoriser les bords de l'Essonne et les jardins familiaux

2. APPLIQUER ET SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS, SCHÉMAS QUI S'IMPOSENT

Depuis fin 2013, un certain nombre de normes s'imposent au PLU et impliquent de repenser le projet territorial pour en tenir compte. Parmi ceux-ci, on citera notamment :

- **La loi GRENELLE 2**, imposant des orientations renforcées en terme de Développement Durable et de préservation de l'Environnement.
- **La loi A.L.U.R.**, qui renforce les obligations et moyens pour atteindre les objectifs de modération de consommation de l'espace, de diversification et de mixité de l'habitat.
- **Les orientations du SDRIF**, approuvé et applicable depuis le 27 décembre 2013.

3. POURSUIVRE LA POLITIQUE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les aspects environnementaux seront étoffés dans le PLU :

- Les nouveaux projets d'aménagement et de constructions s'inscriront dans une démarche de développement durable (ECO-QUARTIER).
- Les milieux naturels et leurs fonctions écologiques seront préservés et valorisés.



Hommage à Madame RIGAULT

Une famille Villabéenne

Eliette court à toutes jambes, Dédé a gagné hier, elle est arrivée la première à la maison mais aujourd'hui, la petite fille a ses chances, sa sœur n'est pas encore devant !

Paul pleure, il a beau crier « Attendez-moi ! » ses sœurs sont déjà loin. Marie-Louise le rejoint. Du haut de ses 13 ans c'est une grande sœur attentive, elle lui sourit. Paulo a frotté ses yeux de ses petits doigts tachés d'encre. Maternelle, elle essuie tout ensemble larmes et encre sur les joues du petit garçon avec son mouchoir humecté à la borne-fontaine. Papa lui a expliqué que c'est Monsieur Darblay qui les a faites installer dans le village. C'est le propriétaire de la papeterie où papa travaille, c'est lui qui a fait construire les immeubles flamboyants neufs de la côte, pour ses ouvriers.

Les deux enfants débouchent du Pâtis et s'engagent vers la place de la Croix, passent devant l'épicerie puis la boucherie, Léon, le maréchal-ferrant envoie toujours à Paul une brocarde. Il l'aime bien, lui aussi il sera maréchal-ferrant quand il sera grand se dit l'enfant ! La maison est juste un peu plus bas, face au café-épicerie de l'Eglise.

Voilà maman qui revient justement du lavoir. Le panier chargé de linge semble bien lourd, et le gros ventre rond de Louise prend de plus en plus de place ! Marie-Louise se précipite pour aider sa maman. « Tu es bien mignonne ma Marinette ». Petit Paul gambade gaiement derrière elles en chantonnant sa leçon de morale du jour « La morale nous fait connaître nos devoirs et nous apprend à les remplir. Elle nous indique ce que nous devons faire ou éviter pour rester bons et honnêtes. »

Eliette et Andrée sont arrivées depuis un petit moment et l'ainée semble fâchée d'avoir perdu sa course, ça oui ! Elle est sacrément contrariée ! De l'autre côté de la rue Gabriel Péri, papa sort de l'épicerie en compagnie d'un monsieur qui tient une drôle de boîte à soufflet, Marinette en a déjà vu, c'est une machine à prendre des images. Alfonso a boutonné son pardessus et mis une cravate, il rassemble sa petite famille fièrement, maman range ses cheveux à la hâte et Marinette époussette son sarreau. Il faut sourire pour la photographie, Paulo est intimidé, il cherche la main de sa sœur, jamais bien loin. Eliette repense à sa victoire et Andrée à sa défaite.

Delphine BONIFAS
Adjointe au Maire chargée
de la communication,
politique culturelle et jumelage



« Attention, on ne bouge plus ! ». Clic le petit bruit métallique libère la famille qui reprend aussitôt le cours de sa vie.

Septembre 1931, Louise est sur le point de donner naissance à son septième enfant. Elle a 40 ans. Le mois prochain, cela fera 20 ans qu'elle s'est mariée avec Alfonso dans l'église Saint Marcel, juste en face de la petite maison où ils vivent depuis. Cet homme à chapeau melon qui est venu la photographier avec sa famille ne fait que saisir un instant, mais, que fait-il de ces vingt années de vie ? C'est à cela que Louise songe, elle en oublie de sourire.



Aimée est née l'année suivant leur mariage, en 1912. Deux ans plus tard, naît Louissette mais le bébé ne vivra que quelques semaines, Louise l'a découverte sans vie un matin de mai 1914. Le deuil ne sera pas long car une autre épreuve attend le couple, comme des millions d'autres familles de France et d'Europe. Le 1^{er} août, les cloches de Saint Marcel couvrent la campagne et mêlent leur bien lugubre tocsin à celui des clochers environnants.

Alfonso a 36 ans, il part se battre, il aura plus de chance que d'autres du village, il reviendra, blessé, meurtri, mais il reviendra.

Marie-Louise naît en 1918, puis viennent Andrée en 1922, Eliette en 1923 et puis Paul en 1925 et enfin Maurice en 1931, quelques semaines après que cette photographie soit faite.

Alfonso et Louise depuis leur mariage, le 7 octobre 1911 jusqu'à leur mort en 1960 et 1961 ont vécu dans cette maison, 2 rue Pierre Curie. Ils y ont élevé

leurs six enfants. La famille dort à l'étage, les parents ont une petite chambre avec une cheminée, les enfants occupent la seconde petite pièce de l'étage. Au rez-de-chaussée, se trouvent une salle à manger et une petite cuisine dans laquelle Louise vend les produits de son potager et des arbres fruitiers de leurs terrains, ils en ont plusieurs dans le village et aux abords. Plus tard, leurs petits enfants viendront leur rendre visite.

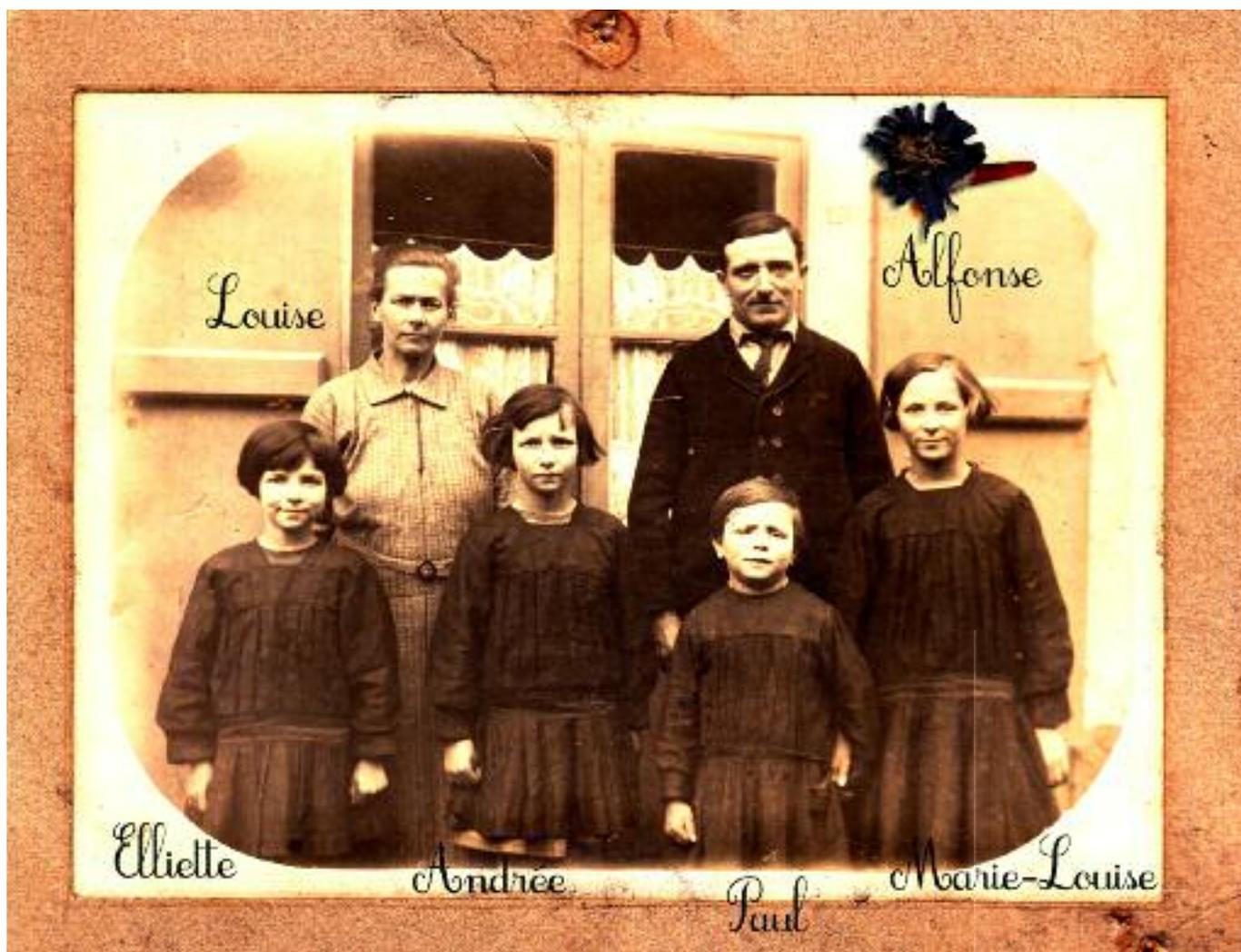
Jean-François Ghislain se souvient avec émotion de cette photo accrochée dans la cuisine de ses grands-parents, c'était amusant d'y voir sa maman qui semblait y faire la tête, et les autres, ses oncles et tantes tous si jeunes, mais qu'on reconnaît bien : Elliette, souriante, Andrée fronçait le sourcil ce jour là, Paul le taciturne et Marinette qui était si gentille avec eux, ses neveux. Chaque année, à Noël, elle venait avec, toujours, un cadeau pour chacun. Maurice a ensuite vécu dans la maison de la rue Curie jusqu'à son décès en 1982 puis c'est Marie-Louise qui en hérita. Elle vivait à Paris et ne souhaitait pas tellement revenir dans cette maison de son enfance. Mais de cette date, jusqu'à celle où elle

institua la commune légataire de ce bien comme de tous ceux qu'elle possédait, elle s'assura que le foyer de ses parents fut entretenu et protégé, et c'est en leur mémoire qu'elle souhaita que la maison soit, après elle et par son don, transformée en logements sociaux.

C'est en ouvrant la maison que nous avons trouvé, accrochée au mur de la cuisine depuis ce mois de septembre 1931, cette photographie, cet instant saisi au vol de l'enfance de Marie-Louise Rigault qui inspira ce récit.

Le testament de Marie-Louise Rigault institue la commune de Villabé légataire de tous ses biens, ainsi :

- Un immeuble à Bagnolet
 - Trois appartements parisiens
 - La maison de la rue P. Curie à Villabé
 - D'importantes liquidités et de nombreux titres
- Nous nous attacherons à respecter scrupuleusement la volonté de Madame Rigault et témoignons ici notre gratitude à cette âme généreuse et saluons la noblesse de son geste.



Si tous les personnages décrits dans cette fiction ont existé, et si les dates, lieux et événements marquants de leurs vies sont réels, en revanche, les traits de caractère, les anecdotes, sentiments et pensées qui leurs sont prêtés ne sont qu'inventions destinées à leur redonner vie, l'espace de cet hommage, évocation d'une vie qui aurait pu être la leur.

Un focus sur le contexte budgétaire et sur les impôts locaux à Villabé

Fabrice ROUZIC
Adjoint au Maire chargé
des finances et du développement
économique



Un contexte difficile

- Un taux d'inflation avéré de 0.9 %.
- Une politique gouvernementale de désengagement vis-à-vis des collectivités locales nous imposant une **baisse** drastique des **dotations globales** de fonctionnement versées par l'Etat **estimée pour Villabé à 80.000€ pour 2015** et qui pourrait atteindre 300.000€ en 2017 !
- Des **charges** de fonctionnement en **hausse constante** (TVA, cotisations patronales, réforme des rythmes scolaires...)

Ce qui a changé dans le calcul de vos cotisations de Taxe d'habitation ou de Taxe foncière

- Malgré les pertes de recettes conséquentes en matière de dotations de l'Etat pour 2015, la hausse des taux communaux a été volontairement **limitée à l'évolution de l'inflation**.
- Les bases d'imposition ont été réévaluées de 0.9 % dans le cadre du vote de la Loi de Finance par nos parlementaires qui ont par ailleurs décidé une augmentation de 11,1 % de la Taxe Spéciale d'Équipement afin de financer l'Établissement Public Foncier d'Île de France et la société du Grand Paris.

Ce qui ne change pas dans le calcul de vos cotisations

- Les abattements pour charges de famille appliqués sur les valeurs locatives brutes (servant de base au calcul de la Taxe d'habitation) n'ont pas été modifiés par le conseil municipal et restent, conformément à la loi, **les plus élevés possibles** (20 % pour le 1er enfant, 20 % pour le deuxième et 25 % par enfants suivants).
- Les taux intercommunaux **n'évoluent pas** tant en matière de taxe d'habitation, de taxe foncière ou encore de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Depuis le mois de **septembre**, les services municipaux et vos élus préparent le budget 2015.

De novembre à décembre, le Maire, les élus en charge des différents secteurs, le service des finances, se réunissent afin de prioriser les dépenses de fonctionnement et d'investissement en fonction de nos ressources.



Villab'Écho : Le mot de l'adjoint au Maire chargé des Finances

« Le pacte de responsabilité imposé par le gouvernement est un défi budgétaire lancé aux collectivités. L'objectif municipal est de relever ce challenge en réduisant de 2 % notre budget de fonctionnement pour 2015 sans pour autant porter atteinte à la qualité des services rendus aux Villabéens.

Les efforts de chacun devraient permettre d'entretenir les biens communaux et de réaliser des projets tels que la Maison des Associations, un pôle de santé ou encore d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos écoliers... ».

Fabrice ROUZIC

Le budget primitif sera voté par les élus lors d'une séance du Conseil Municipal **avant le 15 avril 2015.**

En janvier, le service des finances clôturera les comptes de l'année 2014 et fera un point précis des dépenses réalisées, des dépenses envisagées et affi-nera les estimations en matière de recettes.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) se déroulera le **23 janvier 2015** afin d'échanger sur les différents postes budgétaires au sein du conseil municipal.

L'élaboration du budget 2015 à Villabé

Des activités de 3 à 11 ans

Le centre de loisirs « **les copains d'abord** » prend en charge les enfants en dehors du temps scolaire, les mercredis après-midi et pendant toutes les vacances scolaires.

Tout au long de l'année, un large panel d'animations, d'activités et de sorties est proposé sur différents thèmes en lien avec le projet pédagogique de la structure.

Patrick HASSAÏM
Adjoint au Maire chargé
du sport et de la jeunesse



Vacances de la Toussaint



Qui dit Toussaint dit aussi Halloween et c'est à **WALIBI en Belgique** que l'équipe du service jeunesse a emmené 50 jeunes afin de leur faire vivre une journée riche en émotion durant laquelle zombies et autres monstres étaient de sortie.

Un « **Cluedo géant** » a été organisé dans Villabé pour les plus intrépides. Ces derniers ont dû résoudre de multiples énigmes afin de trouver la solution finale de l'enquête. Les gagnants du jeu ont chacun remporté une entrée à la patinoire, au cinéma ou au **Cosmic Laser**.

Quelques jeunes sont partis à Poitiers découvrir le **FUTUROSCOPE** durant 2 jours et 1 nuit pendant que ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à ce mini séjour ont pu profiter d'une **sortie au cinéma** et éveiller leurs talents d'artiste avec l'activité « **customisation de casquette** ».

Durant les vacances de la Toussaint les jeunes Villabéens qui fréquentent le Service Jeunesse ont pu s'adonner à de multiples activités toutes aussi amusantes qu'enrichissantes.

Chacune des 2 semaines a commencé par un petit déjeuner pour les plus courageux qui sont sortis du lit un peu plus tôt afin de partager un moment convivial entre amis et animateurs.

La sortie à KOEZIO toujours autant convoitée par nos jeunes aventuriers a encore fait carton plein tout comme la sortie à la patinoire.



Enfin les vacances se sont achevées avec une grande **soirée Halloween** où tous les jeunes se sont prêtés au jeu en venant déguisés de la façon la plus effrayante qui soit pour danser autour d'un grand banquet et profiter des animations organisées.

Téléthon 2014

Comme chaque année depuis maintenant bientôt 10 ans, **les jeunes du Service Jeunesse ont pu s'investir pour une noble cause en participant activement au Téléthon.**

Durant les mercredis de septembre à novembre, ils ont fabriqué des boules de Noël en perles à brûler. Ces dernières ont été vendues par leurs soins le soir du Téléthon ainsi que des crêpes et

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

des hot-dogs. Tous ces efforts ont été récompensés par **une cagnotte de près de 280€ remise à l'AFM.**

Un tournoi de foot en salle a également été organisé ce soir-là où environ 70 joueurs étaient présents.

Permis Citoyen : Sur la route de l'autonomie

L'obtention du permis de conduire est un moment important. Non seulement il est synonyme d'indépendance mais il est aussi un atout majeur pour mener à bien un projet professionnel. **La commune de Villabé a mis en place depuis 2009 une aide au permis de conduire.** Aujourd'hui, la municipalité souhaite encourager l'engagement des jeunes dans la vie de la commune. C'est pourquoi l'aide financière attribuée par ce projet passe de 160€ à 200€, avec en contrepartie un engagement citoyen de 20h au sein d'un service municipal.

Pour retirer votre dossier avant le 31 mars 2015, prenez contact avec le service Jeunesse au 01 64 97 53 31.



Mon premier dico !

Avant la fin de l'année, Karl Dirat, notre Maire, s'est rendu avec Delphine Bonifas, Adjointe au Maire et Nadia Liyaoui, Conseillère Municipale, dans les deux écoles primaires Ariane et Jean Jaurès, afin d'offrir à chaque élève de CE1 son premier dictionnaire.

La remise des dictionnaires a été l'occasion d'un moment de partage ludique et civique entre le Maire et les élèves. Ces derniers ont pu lui poser des questions sur son rôle d' élu. Ils ont également joué au jeu des définitions : les enfants cherchaient ensemble des mots dans le dictionnaire dont ils ont ensuite vérifié que le Maire en connaissait le sens.

Noël sur la banquise

Offert par la municipalité aux jeunes enfants fréquentant la Halte-Garderie et le Relais Assistantes Maternelles, **le spectacle « Noël sur la Banquise », a conquis petits et grands le 12 décembre dernier** à la maison de l'enfance. Une belle histoire musicale rythmée par divers instruments xylophone, cloches, appeaux, maracas, harmonica, tablas allant de surprise en surprise... de Noël !



Classes transplantées dans les Vosges



Les Classes de CM1/CM2 et CM2 de messieurs Polverelli et Serres sont allées en séjour de découverte aux portes des Vosges, à La Combelle, en Meurthe et Moselle, du 8 au 12 décembre 2014.

Un accueil d'excellente qualité leur a été réservé. **Découverte du milieu, visite du fort de Manonviller sur les traces laissées par la première guerre mondiale, visite du musée de La Menelle, participation à de nombreux ateliers...** sans oublier la compagnie des nombreux animaux de la ferme pédagogique et des poneys avec lesquels les enfants se sont initiés à l'équitation. Sans être au beau fixe, la météo a toutefois permis le bon déroulement de toutes ces activités.

Enfants, parents accompagnateurs et enseignants sont rentrés ravis de ce séjour.

Nos élèves en visite sur le site du SIREDOM

Le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères) regroupe, à ce jour, 129 communes réparties en Essonne et Seine et Marne et gère actuellement plus de 425.000 tonnes de déchets produits à l'échelle du bassin de population de 750.000 habitants.

Une classe de CM1/CM2 de notre commune participera courant 2015 à l'évaluation du programme pédagogique qui sera mis en œuvre dès la rentrée 2015/2016.

Les DMS (déchets ménagers spéciaux) :
Nous vous rappelons que les huiles, pots de peintures ... doivent être déposés aux services techniques du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. **Ils ne sont pas ramassés lors des collectes classiques et même lors du passage des encombrants.**

Cette classe participera donc à des animations ludo-éducatives, à la visite de l'unité d'incinération et du centre de tri du CITD de Vert-le-Grand.



Chenilles processionnaires

Ces chenilles font leurs nids dans les pins, cela ressemble à des gros cocons blancs. Au printemps les chenilles descendent des arbres pour s'enterrer et se transformer en papillons. Elles sont très urticantes et peuvent créer de graves lésions pour des personnes allergiques. De nombreux arbres de la commune étaient infestés de nids, nous avons procédé en décembre à une campagne d'élagage des branches supportant ces derniers. Maintenant que les nids sont retirés, nous poserons des pièges avant le printemps.

La municipalité demande à tous les Villabéens de bien vouloir effectuer la destruction des nids qui se seraient installés dans leur jardin afin de stopper la propagation.

Test de circulation, Chemin de la Croix des 4 Chemins

Depuis le 5 janvier 2015, Le Chemin de la Croix des 4 Chemins est en sens interdit uniquement de 17h à 20h du lundi au vendredi jusqu'au 31 mars 2015.

Loi ALUR : Respect des engagements Projet d'Aménagement des Coudras

Dans le cadre de notre politique de concertation avec les riverains, une réunion publique a été organisée le vendredi 12 décembre 2014.

Cette réunion avait pour objectif de présenter une esquisse du projet réalisé par le bailleur social 3F (choisi après une consultation de 7 bailleurs). Une trentaine de riverains a pu s'exprimer et nous avons pu recueillir les premières impressions et enregistrer les interrogations.

D'autres réunions seront nécessaires pour avancer ensemble sur ce projet.



VILLABÉ EST CHARLIE

Message de J. Bonnavent, Villabéen lors du rassemblement place Roland Vincent, dimanche 11 janvier 2015

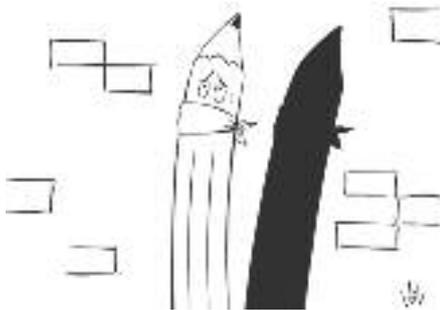
Je suis venu aujourd'hui à 3 titres :

Le premier en temps qu'être humain tout simplement pour dire à ces barbares qu'on ne peut pas, en France ou ailleurs, assassiner lâchement des innocents sans en payer le prix fort.

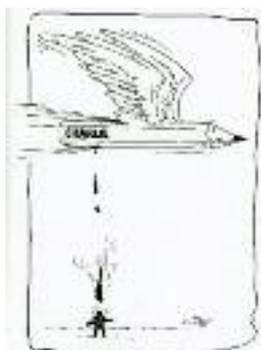
Le deuxième en temps que citoyen français, choqué par ce qu'il a vu et entendu mais fier des couleurs de son pays et de son drapeau qui ne doit pas rester la propriété de groupes intolérants. Fier également de ses compatriotes qui, malgré leurs difficultés du quotidien, et elles sont nombreuses, savent faire front quand les valeurs de la démocratie et de la république sont menacées.

Enfin, la troisième raison de ma présence, la plus anecdotique, est due au fait que j'ai 45 ans et que je suis de la génération Récré A2, donc Cabu ça me parle...

Je pense, je lis, j'écris, bref je vis et aujourd'hui, ici, **je suis Charlie...**



Rassemblement place R. Vincent dimanche 11 janvier 2015 à 11h



Minute de silence par les agents communaux



Les associations de Parents d'Élèves : un vrai soutien pour nos écoles

Les parents d'élèves sont des membres à part entière de la communauté éducative. Ils ont toute leur place aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements scolaires. Tous les parents, représentés par ceux d'entre eux qu'ils ont élus, sont investis dans ces instances.

Au-delà de sa réussite, l'épanouissement de l'enfant dans sa scolarité est lié au dialogue étroit et confiant entre les équipes enseignantes, administratives et de direction des établissements scolaires ainsi qu'avec l'inspection académique et toute instance interagissant avec l'école (Mairie, Conseil Général, Communauté d'Agglomération, transports scolaires, etc ...)



S'impliquer dans l'accompagnement de la scolarité de son enfant peut aussi passer par un engagement actif dans une association ou une fédération de parents d'élèves. A cet effet, les heures de réunion des conseils d'école, d'administration et de classe sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves.

La convivialité des réunions de parents d'élèves, le plaisir d'échanger avec d'autres confrontés aux mêmes difficultés ou aux mêmes joies que procurent ce difficile métier : être parent reste aussi un temps fort de la vie des membres des associations.

D'autres actions sont entreprises par les associations qui visent à participer activement à l'amélioration du cadre de vie scolaire, que ce soit dans le financement de matériel pédagogique (livres, albums, rétroprojecteurs, ...) , de jeux et jouets « de récré » (petits vélos ou patinettes pour les maternelle) ou l'organisation et/ou l'animation d'évènements devenus au fil du temps d'incontournables repères (course pédestre, boum de fin d'année, kermesse...).

Tous les parents des élèves fréquentant nos groupes scolaires peuvent rejoindre les associations existantes à Villabé :

GRUPE SCOLAIRE ARIANE (Maternelle)

• **FCPE** : GUENNI Samia
fcpe.ariane@yahoo.fr

• **A.I.P.E.V.** (Association Indépendante des Parents d'Elèves des établissements scolaires de Villabé) :
PETITGENET Carole (CHOPLIN)
87, avenue Cassiopée
aipevillabe@free.fr

GRUPE SCOLAIRE ARIANE (Primaire)

• **FCPE** : GAUTIER Sophie
fcpe.ariane@yahoo.fr

• **A.I.P.E.V.** : VERNAY Olivier - 2, rue Orion
aipevillabe@free.fr

GRUPE SCOLAIRE JEAN JAURES (Maternelle)

• **FCPE** : GAUMAIN Vanessa
20, rue des Coquelicots

• **APE-EVA** : DUBOIS-TAZGHAITI Alia
7, chemin des Prés / tél. : 06 07 01 26 93

GRUPE SCOLAIRE JEAN JAURES (Primaire)

• **FCPE** : MARQUES Nelly
7, chemin Du Haut des Brettes

• **APE-EVA** : DUBOIS-TAZGHAITI Alia
7, chemin des Prés / Tél. : 06 07 01 26 93

De 1914 à 2014... un 11 novembre

Le 1er août 2014, sur le parvis de notre église, Villabé a célébré la première commémoration de la grande guerre. Marquer le centenaire du début de ce conflit sanglant s'inscrit dans notre devoir de mémoire. C'est tout le sens des 5 années de commémorations qui se sont ainsi engagées.

Ce mois de novembre a été un temps fort. Mardi 11 novembre, sous un soleil magnifique, le cortège, porteur de drapeaux en tête, représentants des anciens combattants, suivis de l'Amicale au grand complet, des Sapeurs Pompiers avec une délégation des Jeunes Sapeurs de la Caserne de Corbeil, du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil Municipal et des Villabéens venus nombreux, est parti de la Mairie pour rejoindre le Monument aux Morts.



Une halte a été faite sur le parvis de l'église où Frédéric Faure, Adjoint au Maire en charge des Cérémonies, a rappelé le contexte du début du conflit, évoquant la mémoire de ceux, tombés aux premières semaines du conflit. Cette courte période fut particulièrement sanglante puisque théâtre des combats actifs avant que les armées ne s'enterrent et que la guerre de mouvement ne se fige dans les tranchées.

Si, sur toute la durée de la Guerre, la Commune a donné à la France 44 de ses jeunes vies, 9 d'entre elles avaient déjà été fauchées en ce mois de novembre 1914, 9 soldats dont la mémoire a été évoquée plus tard dans la matinée par les enfants du CME.



Le CME a ensuite effectué ses premiers pas officiels en procédant au traditionnel dépôt de gerbes au Monument aux Morts, puis Karl Dirat, Maire de Villabé a rendu hommage aux combattants puis a donné lecture du discours officiel du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, enfin une jeune Villabéenne a délivré le message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants.

Cette cérémonie a été rythmée tout le long du parcours et à chaque halte par l'Amicale de Villabé, conférant toute sa gravité et son caractère solennel à l'hommage de la commune. Carillonnage, Sonnerie Aux Morts et Marches ont rempli l'air lumineux où claquaient les drapeaux.

Une cérémonie sobre et digne, hommage de Villabé à ses enfants morts pour la Liberté qui s'est poursuivie à l'Espace Culturel La Villa où les enfants du CME ont évoqué la mémoire de ces 9 soldats en citant leurs noms..



Cette première année de commémoration a pris, dans notre commune, une dimension culturelle puisqu'en clôture de cette belle cérémonie a été inaugurée une exposition qui s'est tenue jusqu'à la mi-novembre à l'Espace Culturel La Villa. A l'invitation du Service Culturel de Villabé, l'Association Centenaire de la Grande Guerre a présenté la riche et émouvante collection de Frédéric Faure sur le thème de l'Art des Tranchées et 1870-1914 : les origines du conflit.

En fin de journée, une visite commentée de l'exposition a rassemblé de nombreux visiteurs. Ce moment culturel passionnant s'est poursuivi autour d'un repas de poilus, servi dans l'esprit tranchée dans des gamelles métalliques autour d'une décoration d'époque.

A l'issue de ce repas, les convives ont été harangués par les comédiens venus proposer à cet auditoire attentif un étrange « Cabaret des Gueules Cassées », lectures de textes, lettres et récits de la Grande Guerre.



Manifestions culturelles et autres

Jeudi 22 janvier
Espace culturel La Villa
Université du Temps Libre
Les armes chimiques de la Grande Guerre

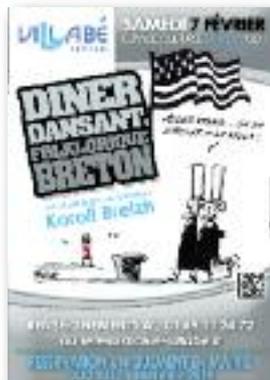
Samedi 24 janvier
Espace culturel La Villa
Fête de la St Vincent
Organisée par le Sarmant Villabéen

Vendredi 30 et samedi 31 janvier
Espace culturel La Villa
Concert du Nouvel An
Organisé par l'Amicale de Villabé

Mardi 3 février à 20h
Espace Culturel La Villa
Saxophonissimo
Organisé par le Service Culturel (Les Hivernales)

Samedi 7 février
Espace culturel La Villa
Soirée Bretonne FEST NOZ
Organisée par le Service Événements
Villabéens • Adulte : 17 €
Enfants - de 16 ans : 12 €
Famille (à partir de 3 personnes d'une même famille) : Adulte : 15 €
Enfants de - de 16 ans : 10 €

Extérieurs • Adultes : 28 €
Enfants (- de 16 ans) : 22 €
Demandeurs d'emploi et étudiants (sur justificatif) : 10 €



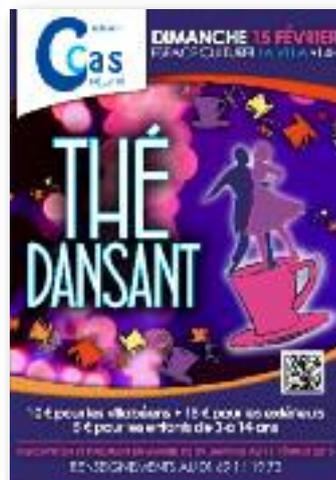
Mardi 10 février à 19h
Théâtre de l'Agora
May B

Dimanche 15 février
Espace culturel La Villa
Thé dansant
Organisé par le CCAS
Vendredi 6 mars à 19h30
Espace Dali à Ballancourt
Sea Sex and Fun

Samedi 14 mars à 16h
Espace culturel La Villa
Plouf !

Vendredi 20 mars à 20h
Collège Rosa Parks
Laure BRISA
Harpe, voix et instruments

Samedi 21 mars
Espace Culturel La Villa
Saturday Night Fever
Organisée par le Service Événements
Tarifs • Adulte : 8 €
Enfant - de 16 ans : 5 €
Demandeurs d'emploi et étudiants (sur justificatif) : 5 €



regroupement des agglomérations, quartier des Coudras, chantier ruelle aux Brunets,) donnant du sens au mot démocratie participative.

Le groupe d'opposition de Mme MAGGINI, n'a de cesse de distiller mensonges et ignominies, allant jusqu'à entamer une procédure en invalidation des élections municipales rejetée par le juge du tribunal administratif. Une plainte pour diffamation a donc été déposée par notre Maire.

La majorité regarde vers l'avenir, lance de nouveaux projets : création d'une maison médicale pluridisciplinaire, mise en place d'une mutuelle municipale, recrutement d'un 3^{ème} policier, permis de conduire citoyen. **Monsieur Le Maire et son équipe ont également le courage de s'attaquer au respect de la loi ALUR. L'obligation d'atteindre 25 % de logements sociaux est aujourd'hui incontournable**, alors qu'ils représentent à peine 10 % aujourd'hui. L'ancienne majorité n'avait aucun nouveau projet pour la période 2013-2015.

La fusion des intercommunalités, impose un regroupement à plus de 200 000 habitants et constitue un moment historique de notre vie locale. Lors du dernier conseil municipal, le principe de ce regroupement a été validé, mais le découpage actuel réalisé sans concertation avec les communes et les habitants a été rejeté à la majorité.

Le bilan de ces 9 premiers mois est très positif. Notre Groupe qui a prouvé au quotidien sa capacité à répondre aux attentes des Villabéens enfin en toute honnêteté, à mettre en place des actions innovantes, à redonner vie au cœur de notre village, à favoriser la solidarité, la créativité, la curiosité, la générosité et le vivre ensemble, vous souhaite une très belle année 2015.

Groupes politiques



La construction des 42 logements sociaux situés Ruelle aux Brunets va enfin commencer début janvier. 2 ans se sont écoulés entre la signature du permis de construire par la précédente municipalité, le 1/2/2013, et le début des travaux en 2015.

Pourquoi ? Ce permis a fait l'objet d'un référé auprès du Tribunal Administratif de Versailles de la part de 5 riverains, qui demandaient qu'il soit statué sur sa légalité. M.LEROY, Mme HADI (LEROY après les élections), Mme DO SANTOS et quelques autres riverains dont les pavillons sont aux alentours, ont prétexté subir un grave trouble de voisinage et ont émis un doute sérieux sur la légalité de ce permis, affirmant que les récépissés étaient entachés de vice de forme, que la présence d'un habitat collectif en zone UB (constructible) constituait une méconnaissance du plan d'occupation des sols, etc...

Le T.A. a décidé que les accusations des Leroy et consorts étaient dépourvues de tout fondement et a condamné ces riverains à dédommager la commune. Aujourd'hui, 3 d'entre eux sont élus Maire Adjoint au Social et conseillers municipaux et ils clament qu'il y a un manque de logements sociaux sur la commune par la faute de l'ancienne municipalité et qu'il faut vite construire sous peine d'amende doublée infligée par le Préfet.

A quoi joue notre nouvelle équipe municipale ?

- tantôt on s'appelle HADI, le lendemain on s'appelle LEROY, sûrement pour masquer aux Villabéens qu'on se présente en famille : mari-femme,
- on se présente « sympathisante de gauche » : élue on se présente sous l'étiquette UMP aux élections départementales,
- on attaque la commune en justice et on lui reproche maintenant d'avoir gaspillé l'argent des contribuables (frais d'avocat),
- on ne veut pas de logements sociaux à côté de chez soi et on accuse l'ancienne municipalité pour l'amende à payer pour la carence constatée.....

Villabéens, on vous prend pour des naïfs !

Irène MAGGINI – Yveline CAILLERET – Gilles CUMUNEL
François DOUET – Cécile ROSSIGNOL – Antonio SEBASTIAN
Contact : www.pourvillabe.fr



Pourquoi « Villabé choisit le Bon Sens » s'est-il abstenu lors du vote au conseil municipal du 27 novembre 2014 concernant le projet de Schéma Régional de Coopération intercommunale ?

• Suite à la loi « MAPTAM » votée le 27 janvier 2014, le préfet de région a proposé un projet de redécoupage des intercommunalités en Île-de-France qui doit prendre effet le 1er janvier 2016. Concernant Villabé, nous allons nous retrouver dans une hyper-structure de plus d'un demi-million d'habitants rassemblant les communes du CC Arpajonnais, CA Val d'Orge, CA Évry Centre Essonne, CA Seine Essonne, SAN Sénart en Essonne, SAN Sénart ville nouvelle et Grigny.

• Bien que nous pensions, que le « millefeuille » des collectivités tel qu'il se présente aujourd'hui est devenu illisible et qu'une réforme soit essentielle, le projet de redécoupage tel qui nous a été exposé suscite des interrogations à ce jour sans réponse. Au-delà des questions de périmètre géographique, nous nous inquiétons des conséquences sur la fiscalité et sur la mutualisation des compétences.

Pour cela « Villabé choisit le Bon Sens » s'est abstenu lors du vote du 27 novembre 2014, car nous demandons aux services de l'Etat de nous présenter les statuts juridiques de ce nouveau territoire, ainsi que les études et les simulations en matière de :

- compétences pour la commune de Villabé.
- autonomie pour la municipalité.
- fiscalité pour les Villabéens.

En ce début d'année « Villabé choisit le Bon Sens » vous adresse ses meilleurs vœux pour une vie des plus harmonieuses sur Villabé.

« Villabé choisit le Bon Sens » demeure à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH - Patrice DUBOZ

Nos permanences de 10h30 à 12h - Les : 17 janvier - 07 février - 14 mars
(Local 1er étage - cantine de l'école Jean-Jaurès - côté école primaire)

Sur RDV : lebonsenspourvillabe@yahoo.fr

Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr



www.mgce-tp.com
Email : info@mgce-tp.com

M.G.C.E.

TRAVAUX PUBLICS

Assainissement
Génie Civil
Ouvrage hydraulique
Voirie Réseaux Divers



2, voie du Marquis de Naffes - 91070 BONDOLLE
Tél. : 01 69 36 54 50 • Fax : 01 69 36 54 61



TAXIS

RADIO CORBEIL

- St Germain-les-Corbell
- St Pierre-du-Perray
- Villabé
- Saintry-sur-Seine

22 voitures
7j/7 • toutes distances

Tél : 01 60 88 14 14

Break, prévenir à la commande
Tél. borne-Gare : 01 64 96 26 00



LA VOLONTÉ DE RESPECTER
VOS SOUHAITS...

... en toute sérénité



CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE
7J/7 • 24H/24

SARL au Capital social de 219 000 euros - SIREN : 451 490 564 - RCS : 451 490 564 RCS Evry - Siège social : 104 Boulevard de Fontainebleau 91100 Corbeil-Essonnes - N° Inscription : 8891 040 - Otcs : 07 00 07 82

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

PROCHE DE VOUS

MENECY • 01 64 57 23 00
CORBEIL ESSONNES • 01 64 96 19 19
RIS ORANGIS • 01 69 43 66 33
JUVISY SUR ORGE • 01 69 24 81 50

www.pf-amarin.com

DINER DANSANT FOLKLORIQUE BRETON



SAMEDI 7 FÉVRIER

ESPACE CULTUREL LA VILLA • 20H

Renseignements au 01 69 11 24 72

ou fetes@mairie-villabe.fr

RÉSERVATION UNIQUEMENT

EN MAIRIE

DU 2 AU 31 JANVIER 2015

Animé par le groupe folklorique
Koroll Breizh



Entreprise Générale de Peinture de père en fils depuis 1979

91100 VILLABÉ

G.A.M. TENDANCE

Revêtements sols et murs
Décoration - Papiers peints
Peinture intérieure & extérieure

Devis gratuit, contactez-nous !

E-mail : gam.tendance@orange.fr

Tél. : 06.85.95.69.45



" D.E.S ENERGIES A RÉALISÉ NOTRE PROJET :
INSTALLER UNE POMPE À CHALEUR POUR GAGNER
EN CONFORT ET FAIRE DE RÉELLES ÉCONOMIES !
EN PLUS, LE SUIVI EST INCLUS, LE TOP.."
FAMILLE CLÉMENT

INSTALLATION, DÉPANNAGE & ENTRETIEN
ÉNERGIES RENOUVELABLES - POMPE À CHALEUR
CLIMATISEURS - PLANCHERS CHAUFFANTS
CHAMBRES FROIDES,...

PARTICULIERS &
PROFESSIONNELS



D.E.S. ENERGIES

91100 VILLABÉ
desenergies@orange.fr

Tél. : 01 64 97 06 77



Le bon sens du shopping

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30.
Le samedi de 9 h à 20 h.

Carrefour

Du lundi au vendredi de 9h à 21h30.
Le samedi de 8h30 à 21h30.
www.carrefourdrive.fr

Carrefour 

CENTRE COMMERCIAL
Villabé
70 BOUTIQUES & RESTAURANTS

carrefour-villabe.fr

castorama

c'est castoche



C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél.: 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe

À vous les chèques fidélité !

Le nouveau programme de la carte casto vous récompense à la hauteur de vos projets



De 500€ jusqu'à 1199€
dépensés en 1, 2 ou 3 mois.

Recevez 5 €
par tranche de
100 € d'achat



A partir de 1200€
dépensés en 1 mois.

Recevez 10 €
par tranche de
100 € d'achat



RETRAIT EXPRESS EN 2 HEURES

Commandez sur castorama.fr,
passez en magasin, c'est prêt !

> SIMPLE

> RAPIDE

> GRATUIT



LA LIVRAISON À DOMICILE OU LA LOCATION

Faites-vous livrer ou bénéficier d'un
service de location de camionnette

Voir conditions en magasin

Vous avez vu grand ?

nous avons
la solution



Offre valable jusqu'au 30 avril 2015

-15%

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé
sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute
autre promotion en cours.



NOUS FAISONS BAISSER LES PRIX

et ça ne va pas s'arrêter